



Institut sur la gouvernance
d'organisations privées et publiques

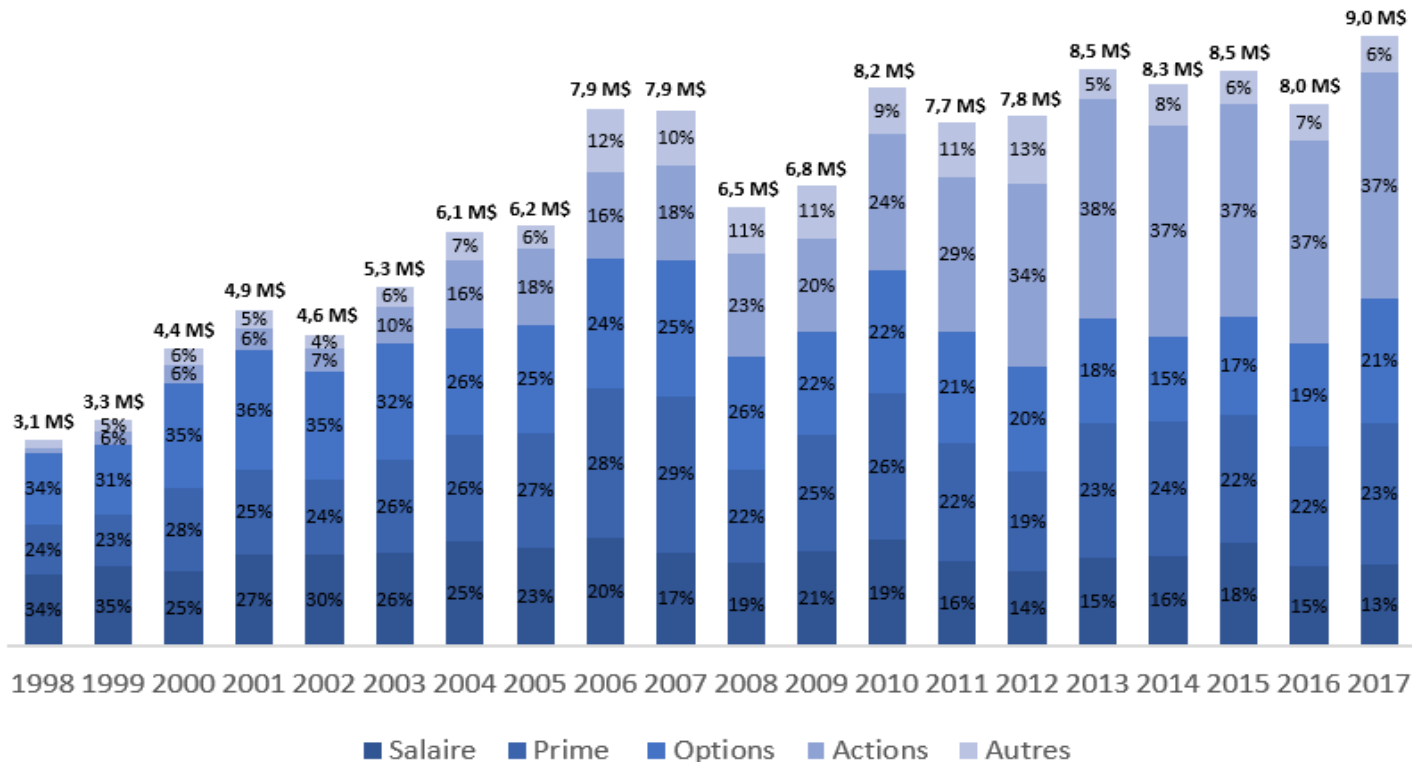
La rémunération des dirigeants : Quelques informations pour alimenter une conversation*

Petit-déjeuner séminaire de l'IAS-Québec
6 décembre 2018, Ritz Carlton, Montréal

Yvan Allaire, PhD (MIT), MSRC
Président exécutif du conseil, IGOPP

(*Tirées d'une prise de position de l'IGOPP)

Figure 1 : Niveau* et composition de la rémunération des chefs de la direction des sociétés du TSX 60, 1998-2017 (millions \$ constants de 2016)**

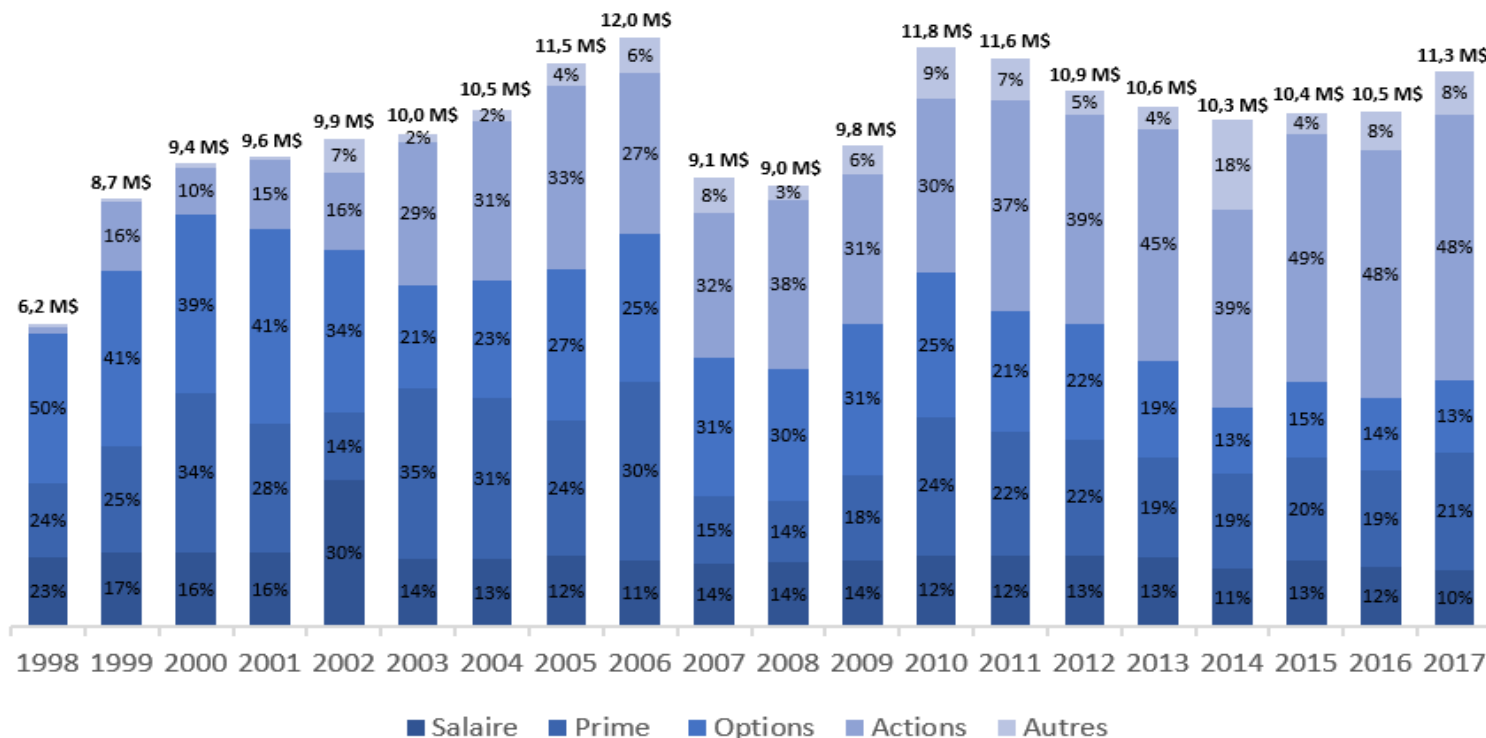


* Le **niveau** (\$) correspond à la rémunération totale médiane.

** La **composition** (%) correspond à la moyenne de % de chaque catégorie de revenu afin de conserver un total de 100%.

Source: Circulaires de sollicitation de procurations par la direction tirées de SEDAR. Compilation IGOPP.

Figure 5 : Niveau* et composition de la rémunération des chefs de la direction des six grandes banques canadiennes, 1998-2017 (millions \$ constants de 2016)**

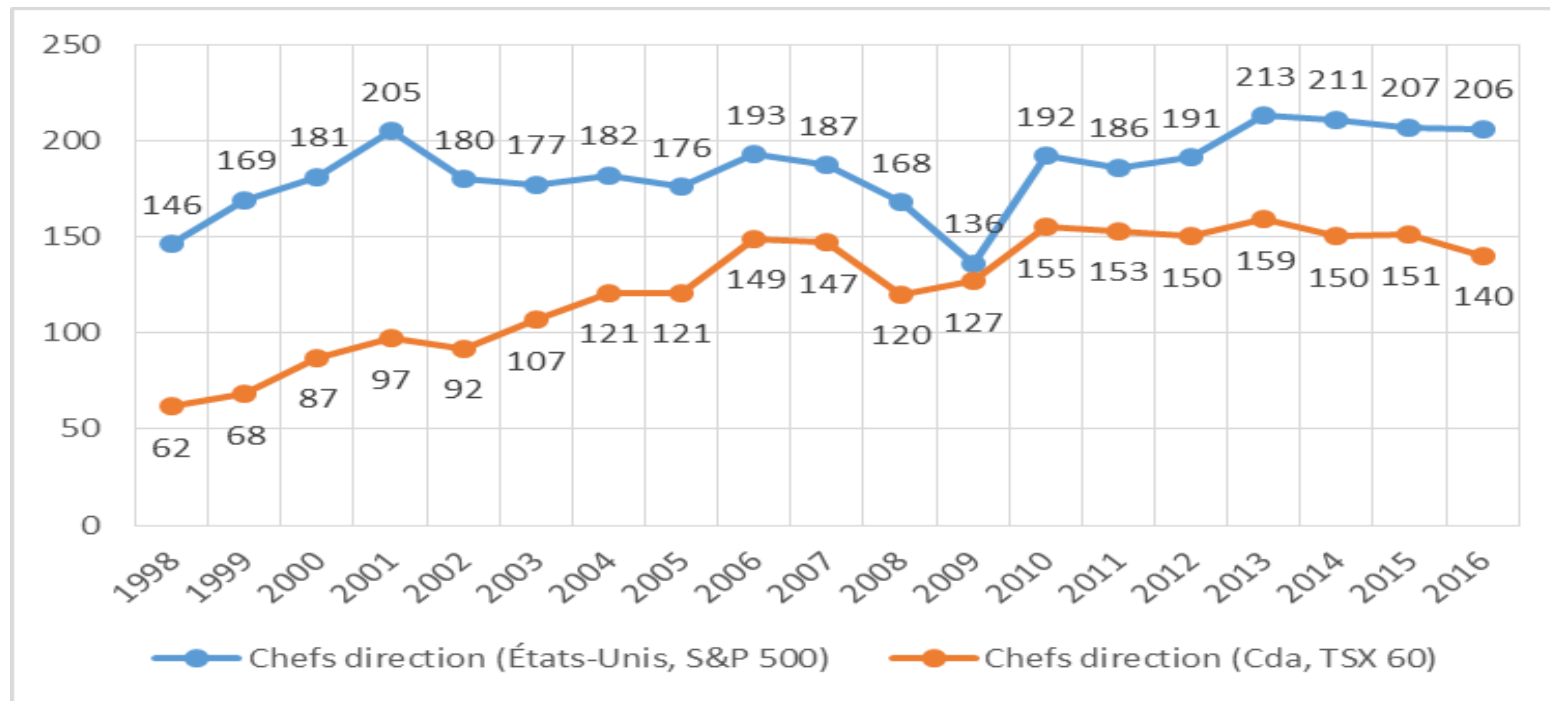


* Le **niveau** (\$) correspond à la rémunération totale médiane.

** La **composition** (%) correspond à la moyenne des % de chaque catégorie de revenu afin de conserver un total de 100%.

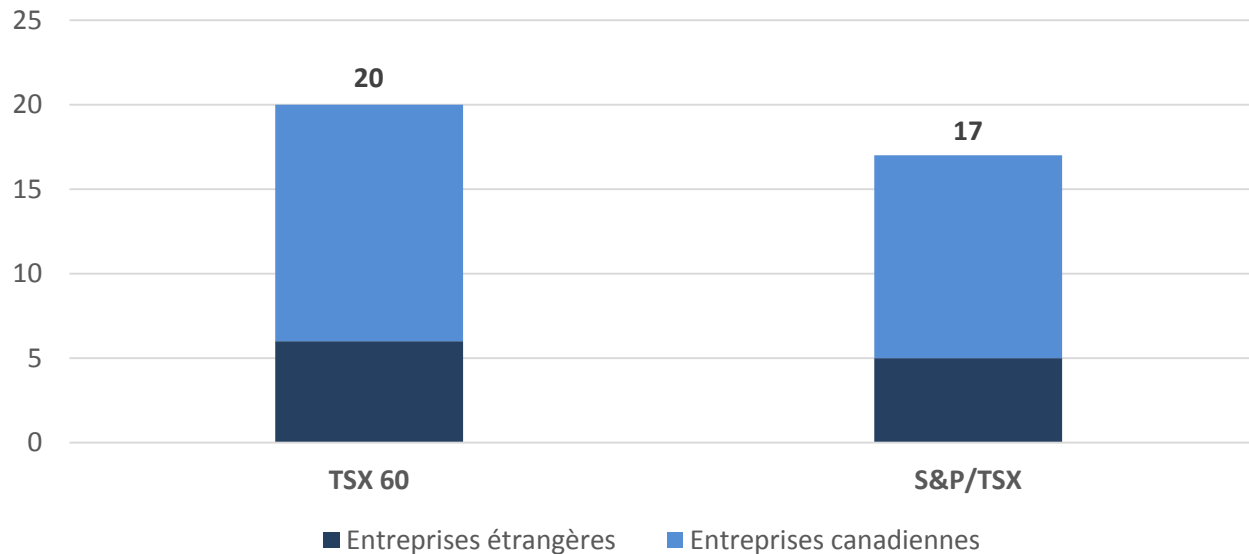
Source: Circulaires de sollicitation de procurations par la direction tirées de SEDAR. Compilation IGOPP.

Figure 4: Valeur médiane de la rémunération des chefs de la direction en rapport avec le salaire moyen des travailleurs du secteur privé, comparaison Canada (TSX 60)/États-Unis (S&P 500), 1998-2015 (Canada: CAD nominaux/CAD nominaux; États-Unis: USD 2000/USD 2000)



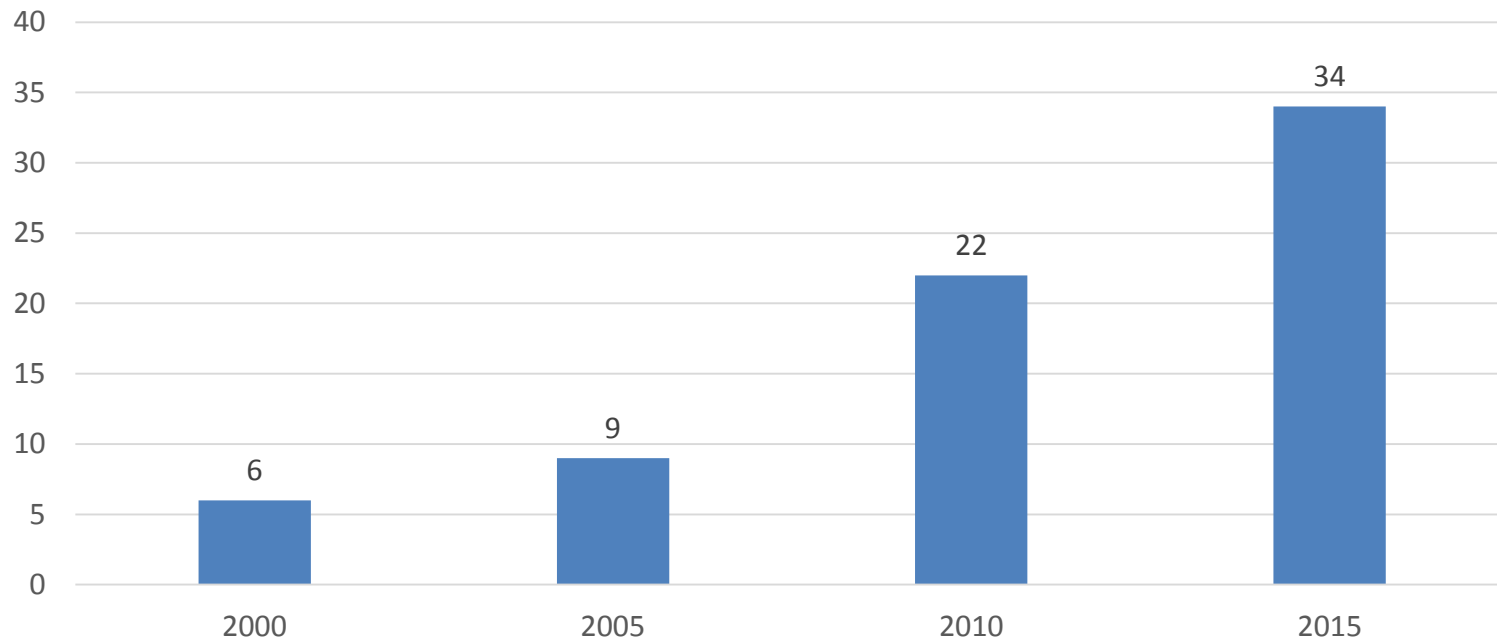
Source: Compilation IGOPP.

Figure 10 : Nombre moyen d'entreprises canadiennes et étrangères contenues dans les groupes de références servant à établir la rémunération des dirigeants



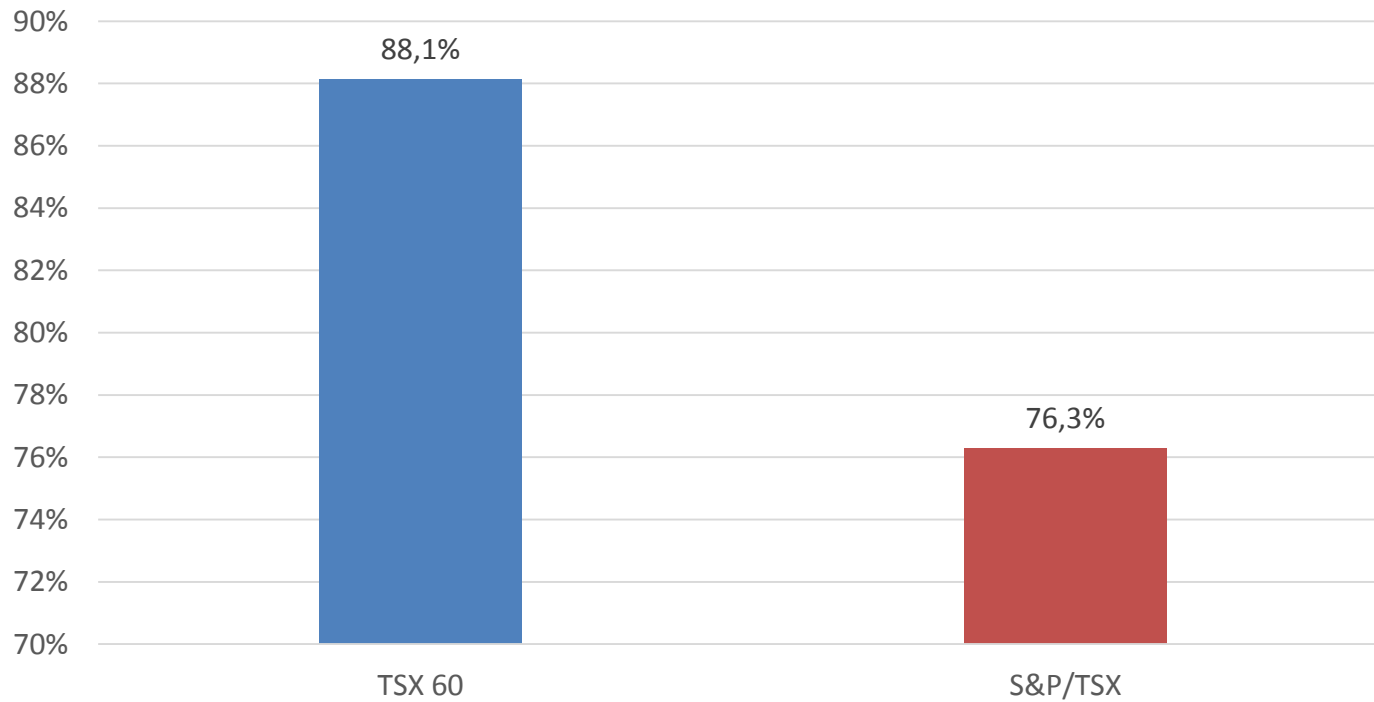
Source: Circulaires de sollicitation de procurations par la direction tirées de SEDAR. Compilation IGOPP.

Figure 12: Nombre moyen de pages consacrées à la rémunération dans les circulaires de sollicitation de procurations de la direction, 50 plus grandes capitalisations boursières (mai 2016) qui étaient également en activité en 2000



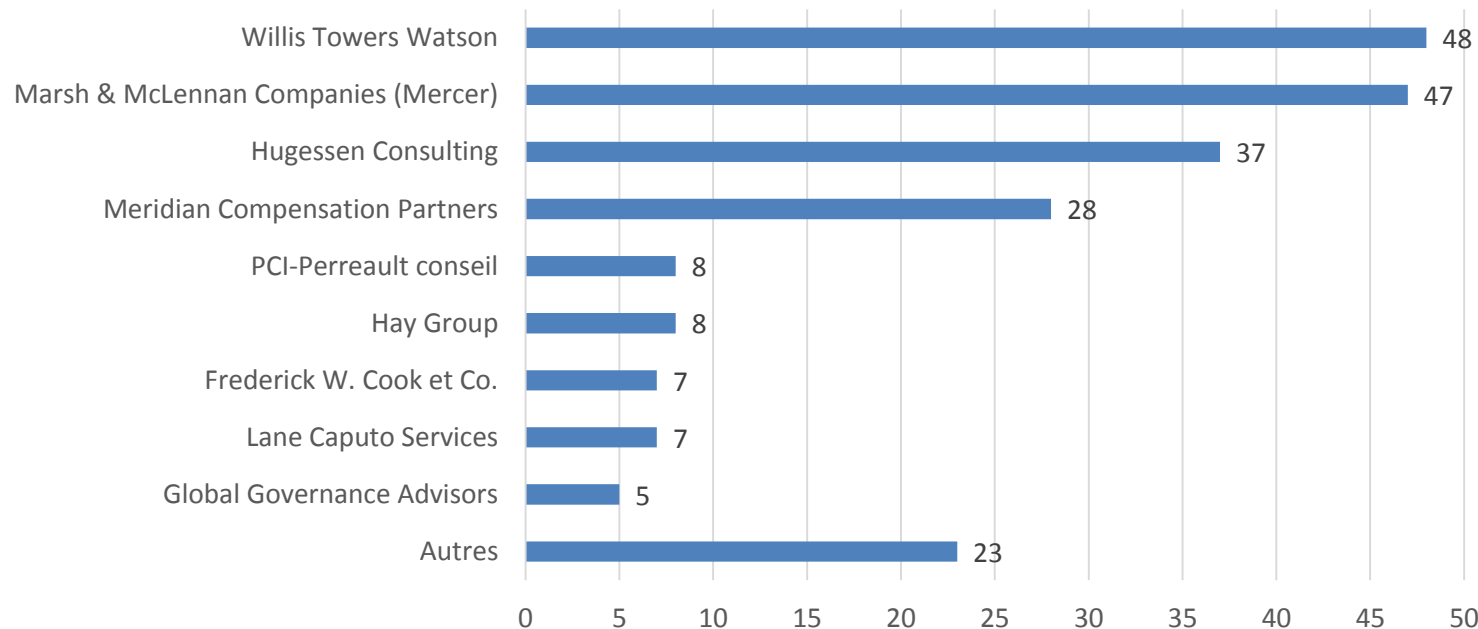
Source: Compilation IGOPP.

Figure 13: Pourcentage des conseils d'administration des sociétés du TSX 60 et du S&P/TSX qui ont engagé un consultant en rémunération en 2015



Source: Compilation IGOPP.

**Figure 14: Nombre de sociétés du S&P/TSX
selon la société de conseil retenue par le conseil d'administration en 2015**



Note : plus d'une société de conseil peut être engagée par le conseil d'administration chaque année.

Source: Compilation IGOPP.

Tableau 1: Pourcentage des sociétés du TSX 60 utilisant certains critères de performance pour les PILT de leur chef de la direction, 2011-2015

Critères de performance	2011	2012	2013	2014	2015
Valeur ou rendement de l'action	60%	58%	63%	66%	70%
Mesures propres à l'industrie	24%	22%	33%	25%	26%
Mesures de bénéfices par action (BPA)	22%	24%	22%	23%	18%
Mesures qualitatives	14%	22%	20%	21%	16%
Rendement sur le capital investi	14%	18%	20%	17%	12%
Mesures de liquidités	12%	12%	14%	8%	11%
Rendement sur les capitaux propres	16%	16%	16%	13%	9%

Source: Circulaires de sollicitation de procurations par la direction tirées de SEDAR. Compilation IGOPP.

**Tableau 2: :
Pourcentage de vote positif
sur la rémunération des hauts dirigeants
des entreprises du TSX 60, 2016**

Moyenne	Médiane	Maximum	Minimum
90,71 %	94,20 %	98,27 %	43,13 %

Source: : Rapports des résultats des votes tirés de SEDAR. Compilation IGOPP.

L'IGOPP a lancé un appel pressant à une remise en question de la démarche devenue standard et conventionnelle pour établir la rémunération des dirigeants d'entreprises publiques.

- Cette démarche, rassurante en raison du nombre de ses adhérents, prend mal en compte les particularités de l'entreprise, de son industrie, de son modèle d'affaires, de son horizon de gestion et de ses propres leviers de création de valeur.
- Elle enferme les sociétés dans un moule fabriqué par les conseillers en rémunération, lequel produit de hautes rémunérations (qualifiées faussement de «à risque»), satisfait aux attentes des investisseurs et aux diktats des gendarmes de la gouvernance mais fait mal ce que la rémunération devrait faire.



Institut sur la gouvernance
d'organisations privées et publiques

**La rémunération des dirigeants :
Quelques informations pour alimenter une conversation*
Petit-déjeuner séminaire de l'IAS-Québec
6 décembre 2018, Ritz Carlton, Montréal**

Yvan Allaire, PhD (MIT), MSRC
Président exécutif du conseil, IGOPP

(*Tirées d'une prise de position de l'IGOPP)